## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITE DE LILLE

## LICENCE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6;

Vu l'arrêté du 29 octobre 2020 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITE DE LILLE l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M. OUSSAMA DJAKNOUN, né le

en vue de son inscription à la LICENCE;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE Aménagement, environnement et urbanisme,

Le diplôme de LICENCE Sciences, Technologies, Santé, MENTION GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT mention assez bien

est délivré à M. OUSSAMA DJAKNOUN

au titre de l'année universitaire 2021–2022 et confère le **grade de licence**, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 23 novembre 2022

Le titulaire

Le Président

Régis BORDET

La rectrice de la région académique, Chancelière des universités

11

Valérie CABUIL

